

BAC Professionnel en 3 ans

- **Conduite de Productions Horticoles :**
Productions florales et légumières, pépinières
- **Aménagements Paysagers**

Objectifs

Former des ouvriers hautement qualifiés ou des futurs chefs d'entreprises capables d'assumer des responsabilités professionnelles.
Construire un projet professionnel

Déroulement

Après soit :

- Une classe de 3^{ème} générale ou professionnelle
- Un CAPA
- Une seconde générale

Dans tous les cas, il faut satisfaire à l'entretien d'entrée (information, motivation du jeune)

Durée

Trois années scolaires : seconde, première, terminale.

Alternance au rythme de 8 jours au centre et 15 jours en entreprise suivant le planning de l'année.

Statut

Scolaire :

Convention de stage signée par l'établissement, les parents, le jeune et le maître de stage.

Validation

Composition de l'examen :

- Epreuves Continues au cours des deux ans de formation.....62.5%
(contrôle continu de formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de troisième année37.5%

Débouchés

Secteur :

L'activité pourra s'exercer :

- Dans les entreprises de production florale, pépinière ornementale, maraîchage
- Dans les entreprises de paysage, les services espaces verts des villes

Emploi :

Le titulaire du Bac Pro pourra occuper un poste d'ouvrier hautement qualifié ou de chef d'entreprise dans le secteur d'activité. Le niveau IV donne la capacité professionnelle nécessaire à la création d'entreprise.

Poursuites d'études

Poursuite d'étude :

Bien que la finalité du Bac Professionnel soit l'insertion professionnelle, le titulaire du diplôme peut poursuivre ses études vers un BTS ou un DUT.

Schéma de l'architecture de la formation

Modules communs d'enseignement généraux

MG1	Mathématiques, Physique-chimie, Biologie-Ecologie, Informatique
MG2	Histoire/Géographie, Documentation, Enseignement Moral et Civique
MG3	Français, Education Socioculturelle, Anglais
MG4	Education Physique et Sportive, Projet collectif

Conduite de Productions Horticoles

MP1	Organisation d'un chantier horticole
MP2	Animation d'une équipe de travail
MP3	Ressources naturelles communes et choix techniques
MP4	Conduite de processus de production horticoles
MAP	Module d'adaptation professionnelle

Aménagements Paysagers

MP1	Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
MP2	Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagements paysagers
MP3	Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
MP4	Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
MP5	Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers
MAP	Module d'adaptation professionnelle

La vie en entreprise

• La convention de stage :

Les jeunes effectuent des stages en entreprise sous couvert d'une convention de stage. Celle-ci définit :

- Le temps de travail : 32h ou 35h de travail pratique sur l'entreprise (en fonction de l'âge).
- Le temps consacré aux études de stage : de 4h à 8h par semaine.

• Le suivi des jeunes en stage :

Les partenaires de la formation (élève, parents d'élèves, maître de stage, formateurs) échangent entre eux au moyen d'un carnet de liaison. De plus, des suivis réguliers en entreprise par les formateurs leurs permettent de faire le point. La recherche du maître de stage se fait après l'inscription en collaboration avec les formateurs.

La vie au centre

• L'internat :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine au CFA. Celle-ci commence le lundi à 9h et finit le vendredi à 16h25.

• Les activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle et une activité informatique ou CDI.

Coût de la formation

• Le coût de la formation (pour l'année 2026-2027) :

- Les frais d'inscription s'élèvent à 90 € et la participation financière des familles est fixée à 2 605 €/an pour l'année de Seconde, à 2 750 €/an pour l'année de 1^e et 2 845€/an pour l'année de Terminale.
- Un dossier de demande de bourse nationale est remis aux parents fin juin. En fonction des revenus et des charges de famille, de 5 à 12 parts de bourse ainsi que des primes peuvent être attribuées aux parents.

Contact :

Version 6 – 07 Janvier 2026

MFR - CFA

312 Boulevard des Docteurs Ménager
44270 MACHECOUL - SAINT MÊME
02 40 02 39 90
mfr.machecoul@mfr.asso.fr
www.mfr-machecoul.com

